



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-44216>

Département(s) de publication : 27, 14, 50, 60, 61, 75, 76

Annonce n° 24-44216

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de communes Roumois Seine

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006640500016

Ville : Bourg achard

Code postal : 27310

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 27, 14, 50, 60, 61, 75, 76

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.eure.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-02

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

Adresse mail du contact : Contact@roumoiseine.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 232579528

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** une lettre de candidature faisant également office, conformément à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique, de déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141- 11 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (DC1 ou équivalent téléchargeable à l'adresse internet suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ; la version du DC1 à utiliser est celle de la DAJ mise à jour le 01/04/2019 ou le Document Unique de Marché Européen : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/>). En cas de candidature groupée, ce document est commun à l'ensemble des membres du groupement

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du candidat et/ou des associés réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles, précisant la part du chiffre d'affaires correspondant à des prestations comparables avec les prestations faisant l'objet du présent contrat. Également et/ou à défaut, tout autre document que le candidat souhaitera produire pour témoigner de ses garanties économiques et financières. Cependant, le fait de remplir à la rubrique F1 du DC2 est suffisant.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** D'une liste des principaux travaux exécutés au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. En l'absence de références relatives à l'exécution de marchés de même nature la preuve de la capacité technique du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle, attestations d'agrément relatifs aux réparations, des certificats de qualité, des certificats d'identité professionnelle ou des références en rapport avec l'objet du marché attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 21/05/2024 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1) La valeur technique, notée sur 50 points, jugée au vu des sous-critères

Critères d'attribution : suivants : - La qualité de la méthodologie d'intervention et des procédés d'exécution des travaux, notée sur 25 points, - La qualité de l'organisation et des moyens humains affectés à l'exécution des travaux, notée sur 10 points, - La qualité et la provenance des matériaux envisagés, notées sur 10 points, - La qualité des moyens techniques affectés à l'exécution des travaux, notée sur 5 points, 2) Le prix, noté sur 40 points 3) La valeur environnementale, notée sur 10 points, des mesures prises en faveur de la protection de l'environnement pour l'exécution du marché jugée au vu des sous-critères suivants : - La qualité des mesures de réduction de la consommation d'énergies, des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances sur l'environnement du site, notée sur 5 points, - La qualité du dispositif de gestion et de recyclage des déchets notée sur 5 points.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : CONSTRUCTION D'UN GYMNASE ET D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EXTÉRIEURS À BOURG-ACHARD - RELANCE DU LOT 8 « SOL SPORTIF »

Code CPV principal - Descripteur principal : 45432111

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation résulte de la décision N° D-P-24-2024 de déclaration sans suite pour motif d'intérêt général du lot n°8 de la consultation 2023/21 «

Construction d'un gymnase et d'équipements sportifs extérieurs à Bourg-Achard » publiée au BOAMP le 26/10/2023 sous le numéro 23-150674 et trois avis rectificatifs publiés le 26/10/2023 sous le numéro 23-150771, le 23/11/2023 sous le numéro 23-163795 et le 30/11/2023 sous le numéro 23-167104. La présente consultation a donc pour objet l'exécution de travaux de « SOL SPORTIF » pour le compte de la Communauté de communes Roumois Seine.

Lieu principal d'exécution du marché : 27310

Durée du marché (en mois) : 23

Valeur estimée (H.T.) : 98700 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : 1)La présente consultation résulte de la décision en date du 12/04/2024 N° D-P-24-2024 de déclaration sans suite pour motif d'intérêt général du lot n°8 de la consultation 2023/21 « Construction d'un gymnase et d'équipements sportifs extérieurs à Bourg-Achard » publiée au BOAMP le 26/10/2023 sous le numéro 23-150674 et trois avis rectificatifs publiés le 26/10/2023 sous le numéro 23-150771, le 23/11/2023 sous le numéro 23-163795 et le 30/11/2023 sous le numéro 23-167104. La présente consultation a donc pour objet l'exécution de travaux de « SOL SPORTIF » pour le compte de la Communauté de communes Roumois Seine. 2)Un niveau minimal de capacité et de compétences professionnelles est exigé de la part des candidats ou groupements à l'article 10.2 du règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2024